

Le mot de la semaine

par James Chéron
Maire de Montereau-fault-Yonne
Conseiller régional

L'école après le 11 mai : concilier sécurité sanitaire, reprise du travail et égalité des chances

Le Conseil scientifique Covid-19 tout comme le président du Conseil national de l'Ordre des médecins ont déconseillé la réouverture des écoles le 11 mai, pour des raisons sanitaires. Le Gouvernement, essentiellement pour permettre aux parents de reprendre plus facilement leur travail, souhaite les rouvrir dans des conditions encore totalement floues, pour l'équivalent de seulement 15 jours par élève jusqu'au 4 juillet en respectant les demi groupes.

Une consultation est réalisée cette semaine par la mairie auprès des représentants des parents d'élèves des écoles maternelles et élémentaires (celles qui dépendent de la mairie) afin de recueillir l'avis des familles. Ont-elles l'intention de mettre leurs enfants à l'école ?

Pour ne couper aucun enfant du lien avec son enseignant et permettre aux parents concernés d'aller travailler, le plus sage serait certainement de maintenir la règle de l'enseignement à distance de tous les élèves par leurs enseignants avec, pour les enfants sans solution de garde, un accueil alternatif organisé par la mairie et assuré par le service jeunesse et les intervenants du soutien scolaire. C'est ce à quoi travaille la mairie, en lien étroit avec tous les services concernés. Évidemment, la mairie poursuivrait son action de soutien scolaire à distance le soir tel qu'instauré depuis le 20 avril, en concertation avec les enseignants.

«Chacun chez soi, chacun pour tous !» : 7^e semaine

#MontereauCombatLeCovid19

Préparer le déconfinement

Préparer le monde d'après. Il y a deux semaines, le Président de la République fixait le cap du 11 mai pour entamer le déconfinement progressif dans la crise sanitaire du coronavirus. Ce mardi, l'allocution du 1^{er} Ministre à l'Assemblée Nationale a permis d'entrevoir son application.

Ce que l'on a appris :

• Les tests virologiques vont se multiplier (700 000 par semaine) auprès des «cas contacts» de personnes ayant été malades. À partir du 11 mai, le port du masque sera probablement obligatoire dans certains lieux publics et dans les transports en commun

• Il ne sera plus nécessaire de se déplacer avec une autorisation.

Les déplacements entre départements devront se limiter aux nécessités liées au travail.

• Le retour à l'école sera progressif et sur la base du volontariat à partir du 11 mai. La semaine suivante, ce sera au tour des collèges. Les lycées resteront fermés, une décision sera prise fin mai. Les crèches rouvriront le 11 avec une limite stricte (accueil par groupe de 10 enfants maximum et en fonction de l'espace de la structure).

• Le télétravail devra être maintenu partout où cela est possible pendant les 3 prochaines semaines au minimum. Le dispositif d'activité partielle restera en place au moins jusqu'au 1^{er} juin.

• Tous les commerces, excepté les

cafés et les restaurants, pourront rouvrir dès le 11 mai. Une décision sera prise fin mai pour les cafés et les restaurants.

Pour l'heure, il nous faut poursuivre l'effort du confinement qui, selon une étude récente, a permis de faire baisser de 84% la propagation du virus. Allez, plus que 2 semaines !

POUR RAPPEL

- Respectez les consignes du confinement : rester à la maison, éviter tout contact physique, respecter les gestes barrières. Les sorties doivent être strictement limitées.
- Les contrevenants encourront une amende de 135 euros, 200 euros en

cas de récidive.

• À Montereau, plus de 400 PV ont été dressés par les forces de l'ordre depuis le début du confinement.

• **Couvre-feu :** tout déplacement sur le territoire de la commune demeure strictement interdit entre 22h et 5h.

• **Participation**

Intégrer la TEAM, la Toile d'Entraide et d'Action à Montereau, pour aider les services publics locaux en cas de coup dur (inondations, catastrophes naturelles, grandes manifestations...) nécessitant un renfort d'encadrement. Ce sera assurément le cas pour sortir du confinement.

Renseignements et inscriptions : team@ville-montereau77.fr

Commémoration

Aux victimes et héros de la déportation

«I l y a 75 ans, au printemps 1945, plus de 700 000 hommes, femmes et enfants étaient regroupés dans ce qui restait de l'univers concentrationnaire et génocidaire nazi à l'agonie». Commençant par ces mots, le message officiel rédigé par la Fédération Nationale des Déportés, internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP), la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) et les Associations de mémoire des camps nazis, et l'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés, de la Résistance et Familles (UNADIF-FNDIR) nous rappelle combien l'homme fut (... et est encore) capable du pire.

Compte tenu des mesures de confinement, les élus de la Ville leur ont rendu hommage, dans le strict respect des mesures de distanciation sociales et sans ouverture au public.

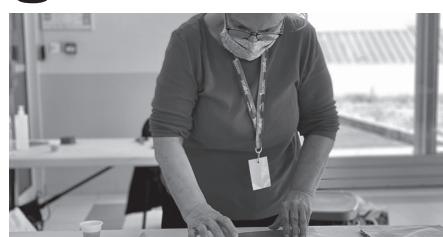
#MontereauCombatLeCovid19

La distribution de masques s'organise

D epuis lundi, les masques fabriqués par les volontaires bénévoles de l'Atelier Éphémère de Montereau sont distribués gratuitement aux habitants âgés de 70 ans et plus, sur simple demande au 01 64 70 71 38. Ces masques sont fabriqués en tissu 100% coton selon le modèle préconisé par l'AFNOR. Ils constituent une aide aux familles qui pourront naturellement s'approvisionner également dans le commerce. La semaine prochaine, les personnes nées entre 1951 et 1960 (60-69 ans) et les commerçants ouverts pourront en disposer à leur tour, avant les habitants plus jeunes pour qui le tour viendra ensuite. Les masques de taille enfant seront fabriqués par une entreprise.

DÉPARTEMENT ET RÉGION MOBILISÉS

Le Conseil régional distribue depuis plusieurs



semaines des masques, à Montereau comme dans toutes les communes d'Île-de-France, par exemple des masques chirurgicaux aux pharmacies pour les patients ou aux commerçants de proximité pour les aider à rester ouverts ; chaque titulaire d'un passe Navigo se verra prochainement doté d'un masque en tissu réutilisable. Le Conseil Départemental s'est de son côté engagé dans la livraison via les communes de deux masques en tissu réutilisables à chaque Seine-et-Marnais.

DU 29 AVRIL AU 6 MAI 2020

#MontereauCombatLeCovid19

PRÉCONISATIONS

Seul le respect du confinement et des gestes barrières permettra de limiter la propagation du Coronavirus Covid-19 :

- se laver les mains très régulièrement
- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- éviter les déplacements et les contacts.

Si vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui font penser au Covid-19, restez à domicile, évitez les contacts,appelez votre médecin traitant. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appelez le SAMU - Centre 15.

PLUS D'INFOS : N° vert : 0800 130 000 (ouvert 7j/7, 9h-19h)

#MontereauCombatLeCovid19

SE DÉPLACER

Voici l'attestation de sortie qui doit être remplie et portée sur vous quand vous quittez votre domicile. Celle-ci est disponible sur en format numérique sur mobile.interieur.gouv.fr. **Si vous n'avez pas d'imprimante, il est possible de la recopier de façon manuscrite :**

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e) Mme/M ----- né(e) le : --

Demeurant : -----

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant :

(ne recopier que la phrase nécessaire)

1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés.
2. Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
3. Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
4. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.

5. Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
6. Convocation judiciaire ou administrative.
7. Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à ---- le, ---- heure, ----

Signature : -----

#MontereauCombatLeCovid19

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Inactivité et promiscuité : comme le craignaient les associations, le confinement est un facteur aggravant pour les violences intrafamiliales. Si vous êtes victimes, vous pouvez appeler ces numéros gratuits :

- > 39 19, la plate-forme Violence Femmes Info
- > 119, dédié à la protection des enfants en danger
- > 116 006, la plateforme téléphonique dédiée aux victimes ou envoyez un SMS au 114, un mode communication plus discret.

Ce journal vous a été distribué par des agents municipaux volontaires que la mairie a naturellement équipés de masques et de gants, pour les protéger et vous protéger. Bonne lecture !

Toute l'info municipale : montereau77.fr



Directeur de la publication : Adil MOUEFFEK

Rédacteur en chef : Bertrand LECLAIR

Rédaction : Jérôme LEFIER - Fanny DOS SANTOS

Impression - Distribution : MAIRIE DE MONTEREAU

Tribunes libres

GROUPE DE LA MINORITÉ “UNION CITOYENNE”

Tribune non communiquée

GROUPE DE LA MAJORITÉ “VIVRE AU CONFLUENT”

La majorité municipale a exprimé son souhait de voir clarifier les conditions du déconfinement à Montereau en particulier dans nos écoles. Au-delà des annonces du gouvernement, il nous semble important que les décisions soient localement soient issues d'une concertation et d'un consensus politique large. A ce stade nous n'avons aucune information sur des décisions qui ne peuvent pas reposer sur les choix d'un seul homme fut-il le Maire. Nous souhaitons aussi avoir des informations sur l'agrément afnor des masques artisanaux fabriqués avec des bénévoles par l'atelier mis en place par la mairie. Si ces masques sont les seuls mis à disposition des habitants il est important qu'ils offrent une garantie incontestable de sécurité. Là encore un partage large d'informations serait bienvenu pour rassurer les nombreux Montereais(es) qui s'inquiètent, à juste titre, de se voir doter de masques dont la provenance est incertaine.

Pourquoi la ville n'a-t-elle pas commandé à des fabricants agréés et contrôlés des masques comme l'ont fait d'autres mairies comme Fontainebleau ? Pourquoi les masques de la région sont-ils distribués systématiquement dans les communes extérieures et pas aux Montereais(es) ? Dans cette période la solidarité est importante mais la transparence l'est tout autant s'agissant de la santé de chacun.

Jean-Marie Albouy Guidicelli
Président de la Communauté de Communes
du Pays de Montereau, Premier adjoint au
Maire de Montereau-fault-Yonne
Président du SITCOME (SIYONNE)

#MontereauCombatLeCovid19

Ils sont en première ligne !



Le Chef de la Police Municipale de Montereau, Bruno Chaumet, répond à nos questions.

Le pays est en situation épidémique depuis plusieurs semaines. Comment les policiers municipaux font face à une telle situation ?

Nous ne pensions pas vivre un jour une pandémie de cette envergure. Mais lorsque la situation arrive, nous nous adaptons et réagissons très vite. Nous avons modifié nos modes de fonctionnement en cloisonnant les équipes et en mettant en place des roulements afin d'éviter de nous contaminer les uns les autres. Nous appliquons bien évidemment les mesures barrière. Tous les agents ont été équipés de masques et de gants afin de sauvegarder les effectifs et permettre d'opérer le plus longtemps possible sur le terrain, et ainsi faire en sorte de veiller à limiter la propagation du virus.

En quoi consistent vos interventions depuis le début du confinement ? Vos missions ont-elles changé ?

Depuis le début du confinement, plus de 3000 contrôles des attestations de déplacement dérogatoire ont été effectués dans la ville et 433 procès verbaux dressés à ce jour (27 avril). Par contre, concernant les

refus d'obtempérer, les tapages et les nuisances intrafamiliales, cela n'a pas changé pour nous.

Avec les équipes de la Police Nationale, nous mettons en place des contrôles communs, ce qui permet de renforcer les effectifs de jour comme de nuit. Grâce à l'appui du CSU (Centre Superviseur Urbain), nous faisons généralement les contrôles sous couverture vidéo et nous recevons aussi régulièrement des renforts d'effectifs de la CDI (Compagnie Départementale d'Intervention) de Melun.

Quel est votre ressenti par rapport à vos équipes ?

Mes équipes sont très volontaires et je les remercie vraiment car les agents sont toujours présents et respectent bien les mesures sanitaires de sécurité.

Vos conseils à la population ?

Plus la population respectera les consignes, moins longtemps le confinement durera. Bien souvent, les gens que nous contrôlons ne mesurent pas la dangerosité de la situation. Ils n'ont pas conscience que c'est mortel malheureusement... Respectez strictement le confinement afin que nous puissions tous gagner contre ce virus et que tout revienne à la normale.

Montereau le 7 sur 7

#MontereauCombatLeCovid19

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

La Ville dispose déjà d'un service de portage des repas à domicile. Les personnes âgées, fragiles, vulnérables peuvent s'inscrire pour bénéficier de ce service.

COMMENT FAIRE ?

- Vousappelez au service municipal du Bel Âge : Tél. 01 64 70 44 69. Un agent municipal se présente à votre domicile pour enregistrer votre demande, dans le respect des règles de sécurité sanitaire. Vous passez commande de vos repas !

#MontereauCombatLeCovid19

PORTAGE DES COURSES

La mairie propose un service exceptionnel de portage des courses.

COMMENT FAIRE ?

- Vousappelez en mairie pour organiser l'heure de vos courses : Tél. 01 64 70 54 36.
- Vous faites vos courses vous-mêmes. Vous réglez vos courses en caisse. Un agent municipal récupère vos courses en caisse et les transporte jusqu'à votre domicile.
- Vous contrôlez votre marchandise et validez le dépôt.

#MontereauCombatLeCovid19

BESOIN DE MÉDICAMENTS ?

Si vous avez besoin de médicaments, les pharmacies de Montereau sont à votre service.

COMMENT FAIRE ?

- Vous pouvez vous rendre dans votre pharmacie habituelle, l'attente est courte.
- Si vous ne pouvez pas vous déplacer, votre pharmacie habituelle peut vous faire livrer vos médicaments ; contactez-la par téléphone muni de votre ordonnance. La mairie assure la livraison si besoin et sur demande du pharmacien.

#MontereauCombatLeCovid19

RESTONS RYTHMÉS ET ACTIFS !

Il est important de conserver un rythme de vie organisé avec des horaires, et de diversifier ses activités. Pour toutes les générations, la mairie propose des rendez-vous réguliers avec les animateurs et intervenants municipaux sur la page facebook de la Ville :

- lundi 17h : séance «histoire de la musique à la maison»
- mardi 17h : séance de sport «on bouge à la maison»
- mercredi 11h : activités créatives pour les enfants... et pas que !
- jeudi 17h : séance de yoga «Restons zen»
- samedi 11h : séance de sport «On bouge à la maison»
- et chaque jour du lundi au vendredi
- > à 11h30 : l'heure du conte pour les tout-petits
- > à 15h : «L'instant culturel» vous emmène découvrir un château, un musée, un parc, un lieu de culture...

#MontereauCombatLeCovid19

RESPECTONS LES RÈGLES

ÉLÉMENTAIRES D'HYGIÈNE !

• Masques, gants et autres déchets sont retrouvés chaque jour sur la voie publique, sur les parkings, près des commerces... exposant au Covid-19 les agents de la propreté de la Ville. En cette période d'épidémie, il est plus que jamais impératif de jeter ses déchets à la poubelle.

• Afin de garder une ville agréable et pour ne pas les faire stationner dangereusement sur la voie publique, merci de veiller à sortir vos conteneurs poubelle la veille du ramassage et de les rentrer chez vous dès que possible.

#MontereauCombatLeCovid19

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires et périscolaires sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, les demandes de dérogation à la carte scolaire peuvent continuer à se faire uniquement par mail à l'adresse enseignement@ville-montereau77.fr. Si vous avez des besoins en service périscolaire (cantine, APPS), il convient de communiquer à la Vie Scolaire, par mail ou par téléphone, les informations suivantes : vos coordonnées (nom, adresse, téléphone) ainsi que les nom, prénom, date de naissance de votre enfant en précisant vos besoins.

INFOS : tél. 01 64 70 44 13 ou enseignement@ville-montereau77.fr

#MontereauCombatLeCovid19

LES AGENTS DE LA VILLE MOBILISÉS !

Les agents de la Ville sont mobilisés pour assurer leurs missions et garantir à tous le maintien des services publics indispensables.

POUR RAPPEL

• L'Etat civil est ouvert de 9h à 12h pour les déclarations de naissances et de décès. Toutes autres démarches par téléphone : 01 64 70 44 00.

• Au pôle médical municipal, les médecins salariés de la mairie assurent leurs consultations sur une plage horaire élargie d'1h30 supplémentaire chaque jour. Ouvert du lundi au vendredi 8h30-19h, samedi 8h30-13h. À compter du 4 mai, le Docteur Gérard Branca, pédiatre consultera les lundis et jeudis après-midi. Pour prendre rdv : 01 82 34 00 20

• La Police Municipale assure, en lien avec la Police Nationale, le contrôle du respect des règles et la sécurité des habitants.

• Le CCAS est ouvert pour les habitants qui y sont domiciliés, pour récupérer leurs courriers. Toutes autres démarches par téléphone : 01 60 57 21 02 / ccas.montereau@gmail.com

• Les personnes déclarées fragiles et isolées dans le cadre du Plan Local d'Alerte sont contactées systématiquement par le service municipal du Bel Âge afin d'évaluer leurs besoins en assistance particulière. Infos : 01 64 70 44 69

#MontereauCombatLeCovid19

Les commerces se mobilisent

D e nombreux commerçants se mobilisent pour vous fournir en produits frais ou en plats cuisinés. N'hésitez pas à faire appel à leurs services !

• Charcuterie Traiteur - BLIN Patrice

Livraison possible à domicile le samedi matin - Tél. 03 86 38 63 ou 06 88 17 01 71 Commande à passer jusqu'au mardi soir - Règlement par CB / chèque / espèces

• Primeur Service Laurent et Sophie

Livraison possible à domicile le vendredi - Tél. 06 77 10 29 36 Commande à passer jusqu'au jeudi midi - Règlement par CB / chèque / espèces

• Fromagerie Barthélémy - Goursat

Livraison possible le samedi matin - Tél. 01 64 22 21 64 Commande à passer jusqu'au vendredi 12h - Règlement par CB / chèque / espèces

• Boucherie Brette

Livraison possible tous les

après-midi du lundi au samedi

Gratuit dès 30 euros de com-

mande Tél. 01 64 32 04 59

samedi matin

Tél. 03 86 38 63 ou 06 88 17 01 71 Commande à passer jusqu'au mardi soir - Règlement par CB / chèque / espèces

• Primeur Service Laurent et Sophie

Livraison possible à domicile le vendredi - Tél. 06 77 10 29 36 Commande à passer jusqu'au jeudi midi - Règlement par CB / chèque / espèces

• Fromagerie Barthélémy - Goursat

Livraison possible le samedi matin - Tél. 01 64 22 21 64 Commande à passer jusqu'au vendredi 12h - Règlement par CB / chèque / espèces

• Boucherie Brette

Livraison possible tous les

après-midi du lundi au samedi

Gratuit dès 30 euros de com-

mande Tél. 01 64 32 04 59

ou 06 18 91 04 28

Commande à passer la veille pour le lendemain - Règlement par CB / chèque / espèces

• Volkan Alimentation

Livraison possible l'après-midi qui suit la commande Tél. 01 60 72 12 74

Commande à passer le matin (8h-13h) - Règlement par CB / espèces

• Boucherie Family

Livraison possible tous les jours jusqu'à 20 km - Tél. 09 80 86 80 59 Commande de 10h à 17h

Règlement par CB / espèces

• La Ruche qui dit oui !

Fruits, légumes, viandes, œufs, fromages, pain, miel, bières, vins... toutes ces bonnes choses sont accessibles grâce à «la Ruche qui dit oui !». Inscription gratuite sur laruchequiditoui.fr, commande minimum 48h avant la livraison

les mardis devant la Salle Rustic.

• Certains restaurants proposent également des plats à emporter ou à livrer.

> L'Anatolie • 01.60.96.74.57

> Siwar • 01.64.31.44.95

> Pizza du Vieux Pont • 01 64 32 98 58

> Le coin des amis • 01 64 32 81 81

> Pizza Jojo • 06 15 12 97 56

> Kiosque à pizza • 01 60 39 06 06

> Domino's pizza • 01 60 74 58 58

> Café du Parc • 06 16 29 38 02

> J. Sushi • 06 21 35 91 11

> Restaurant Assos • 01 60 72 66 14

> Restaurant Sedef • 06 79 66 26 35

> OTacos • 01 72 66 75 23

> Sucré-Salé • 06 47 61 66 12

• Une douzaine de commerçants sur le marché du centre-ville

> les samedis place du Calvaire (8h-12h), avec un protocole sanitaire strict.

Offre d'emploi

GRILLARDIN (H/F)

Missions :

- garantir l'envoi des cuissons et des préparations au grill, en veillant scrupuleusement au respect des normes d'hygiène, dans le respect des délais, et en visant la perfection
- effectuer le rangement et le nettoyage de votre poste
- participer à la gestion des commandes, des stocks et aux inventaires, en collaboration avec vos responsables
- participer au contrôle et au rangement des livraisons.

Profil :

Dans l'idéal, formation et/ou expérience en grillade. Connaissances des règles HACCP et intérêt pour les métiers de bouche.